

N° 149/2009 -	CONVENTION ENTRE LE CONSEIL GENERAL DU VAR ET LA COMMUNE DU MUY – OPERATION PROGRAMMEE D’AMELIORATION DE L’HABITAT (OPAH)
---------------	--

Le Maire,

Expose à l’Assemblée :

Suite à la précédente délibération relative à la convention OPAH 2009/2012, le Conseil Général du Var peut apporter son aide financière à la Commune du Muy pour les propriétaires occupants à revenu modeste et pour les propriétaires bailleurs remettant sur le marché des logements à loyer conventionné.

Compte tenu des crédits inscrits dans le cadre des contrats de territoires du Conseil Général, la durée de la convention annexée à la présente est de 3 ans pour la période 2009/2011.

Il est proposé à l’Assemblée d’autoriser Madame le Maire à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.

Demande l’avis de l’Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l’exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés :

Autorise Madame le Maire à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.